



Faciliter l'inclusion des jeunes sans qualification par le biais du travail temporaire : Le Réseau E2C France s'associe avec le FAF.TT

Le Réseau E2C France, qui accompagne chaque année près de 15 000 jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification, a signé un premier partenariat national avec le FAF.TT, Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire. Ce partenariat permettra de co-construire des parcours individualisés pour les stagiaires des Écoles de la 2^e Chance (E2C), afin de les préparer à intégrer le monde du travail grâce à l'intérim.

L'intérim, une opportunité pour la construction du parcours professionnel des jeunes sans qualification

Au cœur de la problématique sociale, citoyenne et professionnelle des jeunes, les Écoles de la 2^e Chance (E2C) offrent des solutions individualisées à de jeunes adultes sortis du système éducatif sans qualification et sans emploi. La mission des Écoles de la 2^e Chance est d'accompagner chaque jeune vers la vie active, notamment par des immersions professionnelles en entreprise et des mises en situation réelle.

Le FAF.TT est l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) de la branche du travail temporaire. Dans un contexte de chômage des jeunes et de difficultés de recrutement rencontrées par les agences d'emploi, le FAF.TT propose une offre de service d'accompagnement global pour permettre l'accès à un premier niveau de qualification et l'insertion dans l'emploi grâce à l'intérim.

Un partenariat pour accompagner les jeunes des E2C vers le métier de leur choix

Ce nouveau partenariat entre le Réseau E2C France et le FAF.TT favorisera la construction individualisée des parcours des stagiaires des Écoles de la 2^e Chance (E2C), notamment en :

- Favorisant l'information des stagiaires sur les métiers de la branche du travail temporaire en lien avec les entreprises du bassin d'emploi concerné ;
- Facilitant l'accès à l'offre de services du FAF.TT pour l'accompagnement global vers l'emploi et la qualification des stagiaires ;
- Prenant en compte les freins à l'accès à l'emploi des jeunes sans qualification (logement, mobilité, situation familiale ...) grâce à l'intervention du Fastt (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire).

Pour Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France : « Ce partenariat entre nos deux organismes est une chance supplémentaire pour les stagiaires des E2C de construire leur projet professionnel et d'accéder au monde du travail. Le travail temporaire permet d'acquérir de l'expérience, de développer des compétences professionnelles et du savoir-être, notamment en matière de capacité d'adaptation à des environnements et postes variés ».

Pour Marc-Olivier JOUAN, Directeur Ingénierie Innovation et Partenariats du FAF.TT : « Ce partenariat est une réelle opportunité d'accompagner les publics inscrits dans les E2C et de répondre aux besoins en recrutement des entreprises de la branche du travail temporaire ».

[A propos du FAF.TT \(Fonds d'Assurance Formation du travail Temporaire\)](#)

Le FAF.TT : accélérateur d'emplois sur les territoires. Le FAF.TT est l'organisme référent* en matière d'emploi et de formation professionnelle de la branche du travail temporaire. Il accompagne les

agences d'emploi (8152 en France), les salariés du secteur de l'intérim (596 334 ETP), et les publics éloignés de l'emploi dans leurs projets et répond au plus près de leurs besoins tout en tenant compte du tissu économique des territoires. Le FAF.TT joue également un rôle d'intermédiation entre les agences d'emploi et les différents acteurs emploi/formation facilitant ainsi les échanges et permettant au travail temporaire de se positionner comme un acteur dynamique en faveur de l'emploi.

www.faftt.fr

*OPCA, OPACIF, OCTA

Contacts Presse

FAF.TT

Stella CORNAND – Chargée de communication FAF.TT – 06 11 04 98 93

scornand@faftt.fr